INFO DÉCHETS

COMMUNICATION A DESTINATION DES PARTICULIERS

Mise en place de la TEOMi sur L'INTERCOM

1er Janv. 2027 — TEOM

La Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) sera appliquée à l'ensemble du territoire intercommunal. Elle est incluse dans la taxe foncière.

Ce qui est déjà le cas aujourd'hui pour les habitants de l'Intercom hormis les habitants de Souleuvre en Bocage. Pour ces derniers, la facture de la redevance incitative disparaît pour être remplacée par la TEOM.

1er Janv. 2028 — TEOMi

La TEOM devient incitative : la TEOMi. La part incitative sera calculée selon le nombre de rouleaux de sacs translucides marron retirés pour l'année 2027.

Calendrier

Fin 2026

Du 26 octobre au 18 décembre, rendez-vous dans l'un des points de retrait du territoire pour récupérer le nombre de rouleaux de sacs translucides marron que vous souhaitez (nombre non limité). *Calendrier et informations au dos du document*

1er Janv. 2027

A compter du 1er janvier 2027, utilisation obligatoire des nouveaux sacs translucides marron fournis par l'Intercom

Aucun autre sac ne sera collecté

1er Janv. 2028

Mise en place du volet incitatif de la TEOM : TEOMi

Vous êtes propriétaire ou locataire sur le territoire de l'Intercom de la Vire au Noireau ?

Tous concernés !

Calendrier des points de retrait au dos

Nouveau

Vos sacs sont à récupérer au point de retrait de votre choix

Horaires

LUNDI	DU MARDI AU VENDREDI	SAMEDI
15H - 19H	10H00 - 13H00 14H15 - 18H15	9H - 12H

	OCTOBRE						NOVEMBRE																								DÉCEMBRE																
	L	M	M	J	V	S	L	M	M	J	V	S	L	M	M	J	V	S	L	M	M	J	V	S	L	M	M	J	V	S	L	M	M	J	V	S	L	M	M	J	V						
	26	27	28	29	30	31	2	3	4	5	6	7	9	10	11	12	13	14	16	17	18	19	20	21	23	24	25	26	27	28	30	1	2	3	4	5	7	8	9	10	11	12	14	15	16	17	18
VIRE \| Salle du Vaudeville - 55 rue du Vieux Collège	X	X	X	X	X	X													X	X	X	X	X	X															X	X	X	X	X				
CONDÉ-SUR-NOIREAU \| 29 place de l'Hotel de Ville													X	X		X	X	X													X	X	X		X						X	X	X				
LE BÉNY-BOCAGE \| 19 rue de la 11ème Division Blindée Britannique (anciennement La Poste)								X	X																									X	X				X	X	X						
CAMPEAUX \| Maison des associations - 84 route de Saint Lô																										X	X															X	X				
ST MARTIN DES BESACES \| Salle Pierre Madelaine - 8 rue de la Mairie de Saint Martin				X	X	X																			X	X																					
SAINT-SEVER-CALVADOS \| Mairie - 1 place de la Mairie - Batiment A		X	X	X	X	X																					X	X										X	X								
VASSY \| Salle omnisports - Complexe Communal Pierre Geoffroy - 7 route de Lassy													X	X		X	X	X													X	X	X								X	X	X				
SAINT-DENIS-DE-MÉRÉ \| Mairie - 1 place du Général de Gaulle																																			X												
LANDELLES-ET-COUPIGNY \| Mairie - Rue de l'Ouest																										X	X																				
CAMPAGNOLLES \| Salle polyvalente - 475 rue des Drudes																													X	X																	
LASSY \| Mairie - 11 rue Brigitte Breux																													X	X																	

Pièces A FOURNIR lors du retrait des sacs

Vous êtes propriétaire ?

Munissez-vous d'une **pièce d'identité** et du **courrier** qui vous a été adressé par l'Intercom

Vous êtes locataire ?

Munissez-vous d'une **pièce d'identité** et du **courrier** transmis par votre propriétaire et/ou d'un **justificatif de domicile**

A partir du 9 novembre, vous pourrez également récupérer vos sacs au service gestion des déchets de l'Intercom
Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00 (16h30 le vendredi)

Service gestion des déchets de l'Intercom de la Vire au Noireau 500 rue de l'artisanat 14500 Vire Normandie | 02 31 66 28 33 ou contact.dechets@vireaunoireau.fr